



DOSSIER DE PRESSE

2016/2017

CONTACTS PRESSE

TBWA\CORPORATE

Lucille SIMON - Directrice de clientèle
04 37 47 36 28
lucille.simon@tbwa-corporate.com

CGE

André BISMUTH - Chargé de communication
01 46 34 77 58
andre.bismuth@cge.asso.fr

Une place de choix dans l'enseignement supérieur français

PARTIE 1 : LES GRANDES ÉCOLES, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

1/ UNE PLURALITÉ D'ÉTABLISSEMENTS P06

2/ DES FILIÈRES SÉLECTIVES AU SERVICE DE L'EXCELLENCE P07

- La sélectivité : Comment ? Pourquoi ?
- Des voies d'accès diversifiées pour accéder aux Grandes écoles
- Zoom sur les classes prépas : la voie référence pour un parcours en Grande école
- Oser la Grande école : un choix à la portée de chacun !
- Une politique d'ouverture volontariste
- Zoom sur le combat permanent contre l'autocensure des filles en écoles d'ingénieur

3/ DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES ENTREPRISES P11

- Un accompagnement personnalisé au service de la réussite de chacun
- Des parcours résolument tournés vers l'entreprise
- Zoom sur le développement des formations courtes

4/ DES DIPLÔMÉS QUI CRÉENT DE LA VALEUR AJOUTÉE POUR LA SOCIÉTÉ P14

- Enquête insertion : que deviennent les diplômés des Grandes écoles ?
- Le développement de l'entrepreneuriat
- Zoom sur le lien entre école et entreprise à travers le financement

5/ LE MONDE COMME CHAMP D'INTERVENTION P17

- Des stratégies internationales
- Des résultats probants
- Des expériences internationales plébiscitées par les jeunes...
- ... Et les entreprises

6/ LA RECHERCHE COMME LEVIER D'INNOVATION P20

- La recherche dans les Grandes écoles : l'excellence de l'amont à l'appliqué
- La recherche dans les Grandes écoles : avec et pour les entreprises

PARTIE 2 : LA CGE AU COEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1/ LA CGE : SON RÔLE ET SES MISSIONS P22

2/ UN THINK-TANK FORCE DE PROPOSITIONS POUR L'ESR* P23

- Pour un enseignement supérieur efficient
- Le soutien aux dispositifs de stages : un pilier de la réussite étudiante
- La reconnaissance de la diversité des établissements sur le territoire

3/ UN LABEL QUALITÉ POUR LES ÉCOLES P25

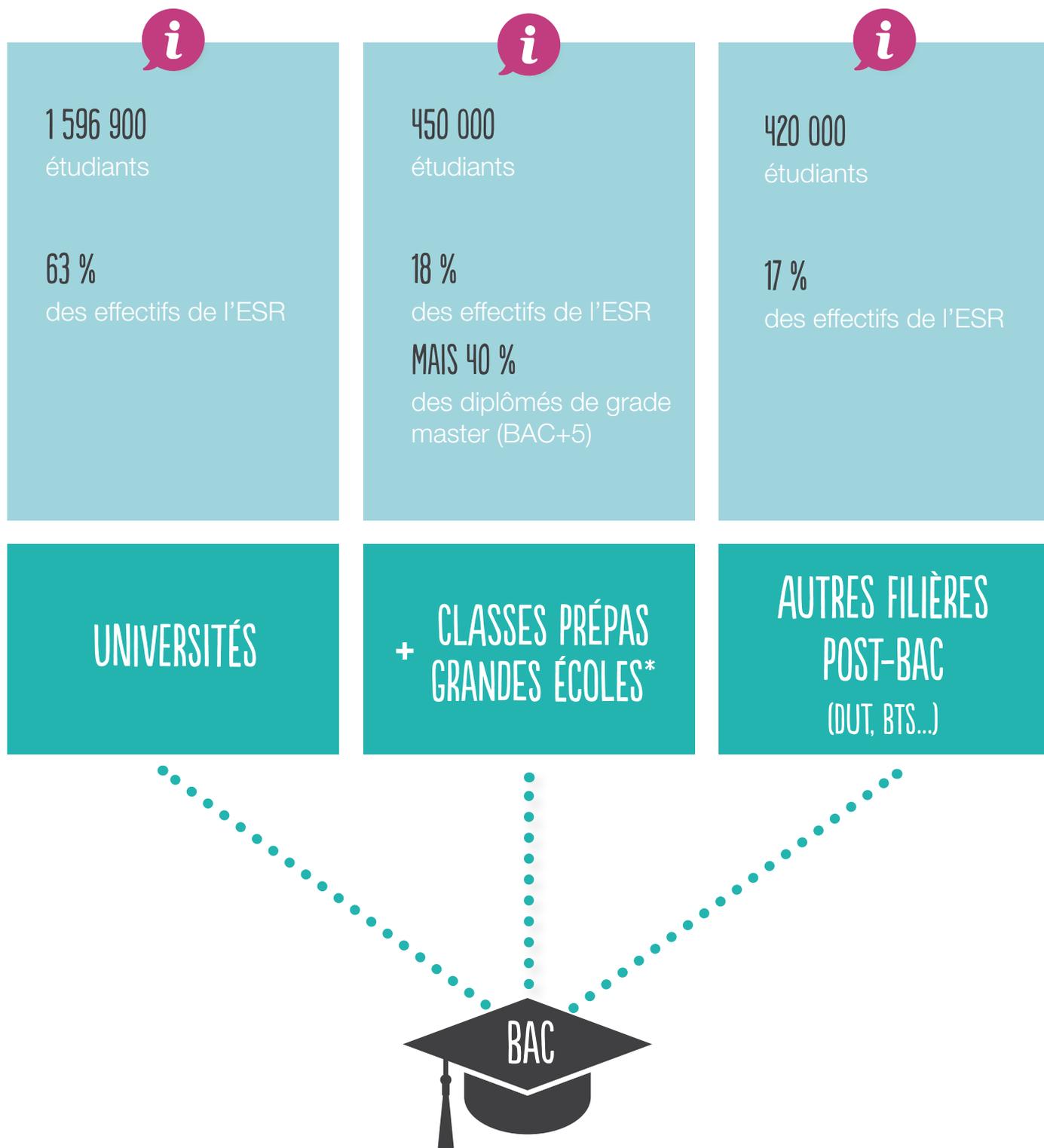
- L'admission à la CGE comme gage d'excellence
- L'accréditation de formations professionnalisantes : une exclusivité de la CGE
- Pourquoi des programmes spécifiques aux Grandes écoles
- L'intérêt de ces programmes pour les établissements

4/ UN SPÉCIALISTE DES ENJEUX DE L'ESR P27

- Une gouvernance au plus près des besoins de l'ESR
- Le comité d'orientation stratégique



UNE PLACE DE CHOIX DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES GRANDES ÉCOLES

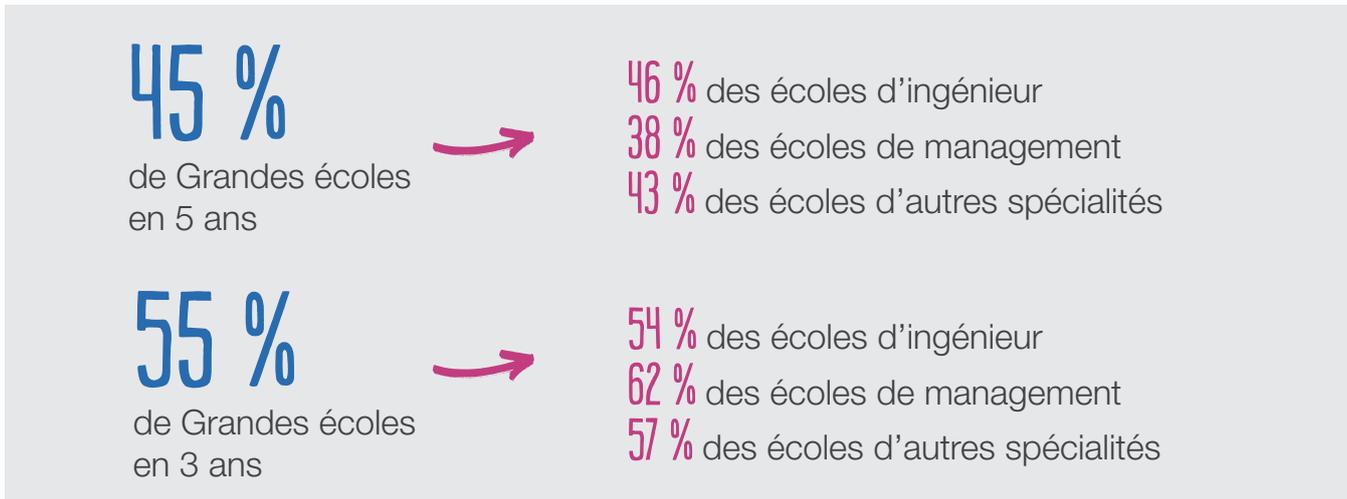
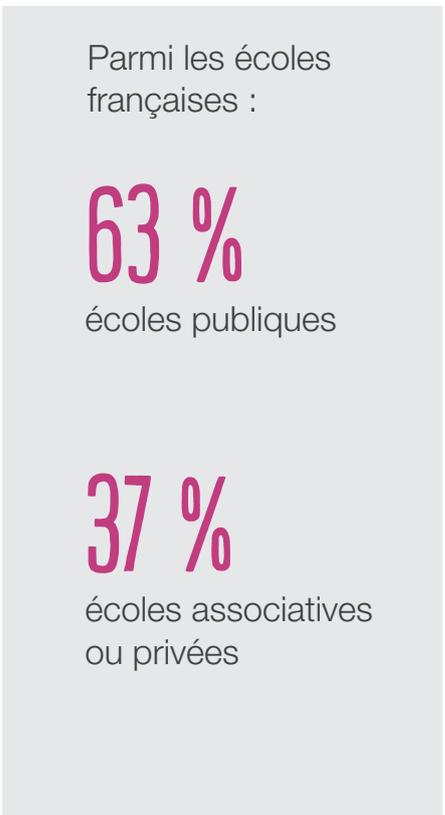
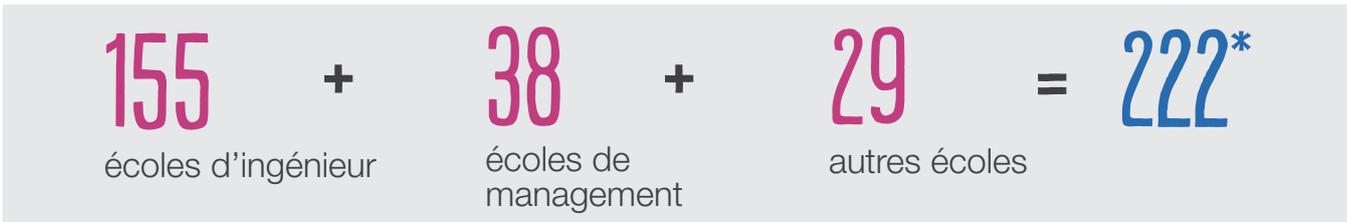


PARTIE 1

LES GRANDES ÉCOLES : QU'EST-CE-QUE C'EST ?



▶ UNE PLURALITÉ D'ÉTABLISSEMENTS MAIS UN SEUL MODÈLE GRANDE ÉCOLE



*Périmètre CGE

LA SÉLECTIVITÉ : COMMENT ? POURQUOI ?

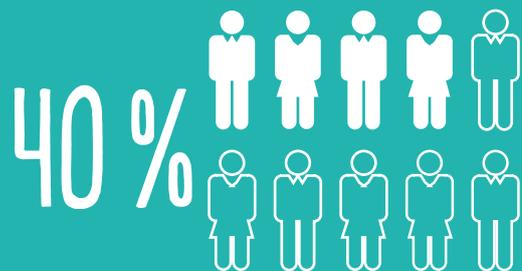
Résolument centrée sur la réussite de chaque étudiant, la Grande école est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui élabore un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. C'est avant tout une idée fondée sur l'autonomie, la diversité des programmes et surtout un projet pédagogique propre, garant d'une véritable cohérence de l'enseignement dispensé. Un objectif : former des étudiants diplômés adaptés au marché.

Le fondement de la réussite du modèle : la sélectivité des formations, opérée par concours au niveau national afin de s'assurer des compétences acquises et des potentiels du candidat. Cette sélectivité qui est la garantie de la qualité de la formation des Grandes écoles ne signifie pas pour autant qu'elles sont réservées aux « happy few ».

En effet, réparties sur l'ensemble du territoire français, les Grandes écoles sont de tailles très diverses. Une école de management accueille en moyenne plus de 2 200 élèves quand la moyenne des écoles d'ingénieur est de 900 élèves.

Au total, les Grandes écoles accueillent plus de 400 000 étudiants, et les effectifs progressent régulièrement depuis 2002 tant en proportion qu'en volume global. Cette tendance va se poursuivre sur les prochaines années, puisque selon les projections du MENESR*, l'enseignement supérieur devrait accueillir pas moins de 335 300 étudiants supplémentaires en 2024; et si l'on se fonde sur les 15 dernières années, les Grandes écoles vont absorber environ 40 % de cette hausse soit plus de 135 000 étudiants supplémentaires.

Le défi qui attend les Grandes écoles : former de plus en plus de jeunes aux métiers dont les entreprises ont besoin, sans réduire la qualité ni la sélectivité de la formation pour maintenir un niveau d'employabilité supérieur à 80 % moins de 6 mois après le diplôme.



des diplômés de grade master
sont issus de Grandes écoles



des Français pensent qu'une
formation qui sélectionne ses
étudiants offre un diplôme mieux
reconnu sur le marché du travail.

Selon un sondage réalisé par TNS Sofres en mars 2016

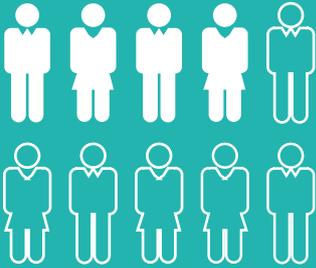
DES VOIES D'ACCÈS DIVERSIFIÉES POUR ACCÉDER AUX GRANDES ÉCOLES

LES CPGE* DEMEURENT LA VOIE D'ACCÈS DE RÉFÉRENCE AUX GRANDES ÉCOLES...

Près de

40 %

des entrants dans les Grandes écoles sont issus de CPGE



DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEUR



des entrants sont issus de CPGE



des entrants en première année dans les écoles en 3 ans sont issus de CPGE



DANS LES ÉCOLES DE MANAGEMENT



des entrants sont issus de CPGE



des entrants en première année dans les écoles en 3 ans sont issus de CPGE

... MAIS LES GRANDES ÉCOLES ACCUEILLENT AUSSI DES PROFILS TRÈS DIVERSIFIÉS

40 %

des entrants ont accédé aux Grandes écoles via des voies parallèles



**BTS
DUT**

1^{ÈRE}

voie parallèle

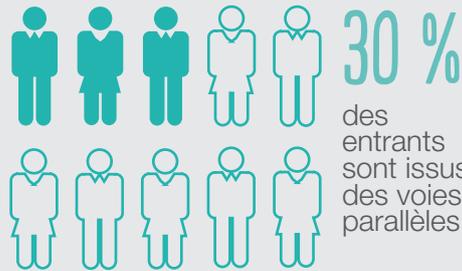


15 %

+ de des entrants dans les Grandes écoles



DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEUR



des entrants sont issus des voies parallèles



DANS LES ÉCOLES DE MANAGEMENT



des entrants sont issus de voies parallèles

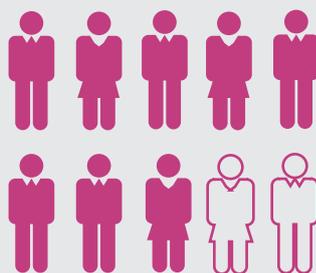
*Classes préparatoires aux Grandes écoles

ZOOM SUR LES CLASSES PRÉPAS, LA VOIE RÉFÉRENCE VERS UN PARCOURS EN GRANDE ÉCOLE :

Les classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE) s'effectuent pendant les deux années qui suivent l'obtention du baccalauréat. Dispensées dans les lycées, 90 % d'entre elles sont publiques, et elles préparent aux concours d'entrée aux Grandes écoles. Elles regroupent près de 85 000 élèves, dont 30 % sont des bacheliers n'ayant obtenu qu'une mention « assez bien » ou pas de mention.

Le taux de réussite est exceptionnel puisque 85 % des étudiants débutant une CPGE scientifique intègrent une Grande école, 99 % obtiennent un grade de master.

OSER LA GRANDE ÉCOLE : UN CHOIX À LA PORTÉE DE CHACUN !



8/10

français ont une bonne opinion des Grandes écoles



84 % DES 16-20 ANS

LES PRINCIPAUX ATOUTS DES GRANDES ÉCOLES POUR LES FRANÇAIS :



Le sondage réalisé en mars 2016 par TNS Sofres a démontré que les français ont une bonne opinion des Grandes écoles, mais seuls 60 % d'entre eux estiment que le niveau scolaire et intellectuel requis pour entrer dans une Grande école est accessible.

Ce manque de connaissance se retrouve dans le fait que 49 % des personnes interrogées pensent que la principale différence entre les Universités et les Grandes écoles réside dans le **coût**.



63 %

des Grandes écoles sont **publiques** donc l'impact en termes de frais de scolarité est limité.

30 %

des étudiants sont **boursiers** dans plus de la moitié des écoles.

13 %

des diplômés des Grandes écoles sont des **apprentis**.

25 %

des élèves intégrant une Grande école ont **une mention « assez bien » ou pas de mention au bac**.

De fait, dans l'enseignement supérieur :

30 %

des étudiants sont issus d'un milieu « cadres et professions intellectuelles supérieures »

11 %

des étudiants sont issus d'un milieu ouvrier.

5 À 10 %

de «**CSP-» en Bac+5**, une proportion sensiblement identique dans les Grandes écoles et les Universités.

UNE POLITIQUE D'OUVERTURE VOLONTARISTE

Pour les Grandes écoles, la mixité des étudiants est en enjeu important, et elles ont, avec le soutien de la CGE, développé de nombreuses actions pour favoriser l'ouverture auprès de publics issus de classes moins favorisées, historiquement moins représentées dans l'enseignement supérieur de manière générale.

Un investissement croissant des Grandes écoles en faveur de l'ouverture sociale :

- 50 M€ alloués à l'ouverture sociale soit 193 000€ en moyenne par école
- 3 programmes d'accompagnement en moyenne par école
- 19 000 lycéens accompagnés chaque année dans le cadre des actions « amont »
- Plus d'un personnel en moyenne mobilisé par établissement
- 15,2 M€ alloués aux bourses pour les étudiants issus de milieu modeste

Un partenariat avec Passeport Avenir pour des résultats toujours plus importants :

- Les écoles partenaires consacrent à l'ouverture sociale un budget moyen supérieur de 35% à celui des écoles non partenaires (223 K€ vs 165 K€)
- Elles dédient trois fois plus de ressources humaines (1,75 ETP vs 0,59 ETP)
- Elles octroient des bourses sur critères sociaux deux fois plus importantes (3350€ vs 1680€ par étudiant)
- Elles mettent en place deux fois plus de partenariats dédiés à l'ouverture sociale

85%

des enfants de cadres obtiennent leur baccalauréat contre 53 % des enfants d'ouvriers seulement.

*Source : INSEE

Une mobilisation importante :

300 000

étudiants accompagnés par les Cordées de la réussite

*Source : MENESR

ZOOM SUR LE COMBAT PERMANENT CONTRE L'AUTOCENSURE DES FILLES EN ÉCOLES D'INGÉNIEUR :

Si les filles représentent 50 % des effectifs dans les écoles de management, elles ne représentent que 30 % environ des étudiants en écoles d'ingénieur. Une situation héritée de disparités antérieures puisque seuls 45,5 % des candidats au bac scientifique sont des filles contre 79 % pour le bac littéraire et 60 % en filière ES (source : MENESR).

Même si la problématique est globale et ne concerne pas que l'enseignement supérieur, la CGE a décidé de s'intéresser à la question et a co-signé dès 2013 une charte Égalité Femmes-Hommes (F/H) avec Geneviève Fioraso, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes de l'époque. Cette charte vise à :

- € - inciter les écoles à sensibiliser les étudiants et le personnel à l'égalité F/H
- € - mettre en œuvre l'égalité F/H au sein des établissements tant parmi les collaborateurs que dans les activités des étudiants
- € - développer en amont des études supérieures une politique d'attractivité des cursus liés aux sciences et techniques, en particulier auprès des jeunes filles.

Du “programme grande école” au MBA, en passant par les bachelors, les Mastères spécialisés® ou encore les Masters of Science, les Grandes écoles proposent des formations au plus près des attentes des entreprises pour assurer un haut niveau d’insertion professionnelle aux étudiants.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE CHACUN

Au cœur même de la réussite du modèle Grande école : une pédagogie modulable et évolutive, fondamentalement ancrée dans la réalité professionnelle.

Les 5 piliers de la formation en Grande école

- « Learning by doing » : travail en groupes réduits, études de cas concrets en coopération étroite avec les milieux économiques
- Apprentissage fondé sur la mise en pratique de solides bases théoriques
- Diversité dans la formation et le corps enseignant, gage d’excellence qui donne aux étudiants un statut opérationnel dès leur entrée dans la vie active
- Activités de recherche fondamentale et appliquée, en interaction continue avec les enseignements
- Développement de l’épanouissement personnel au sein d’associations étudiantes très actives, et innovantes

Petit glossaire des innovations pédagogiques dans les écoles

Le MOOC vient de l’anglais Massive Open Online Courses. Les MOOCs sont des cours en accès libre et gratuits, qu’il est possible de suivre uniquement sur Internet (à distance). Ils sont proposés par les universités, les écoles et les entreprises.

L’e-learning reprend le principe des MOOCs avec néanmoins une différence. L’e-learning, contrairement aux MOOCs qui démarrent sur le principe de session, offre la possibilité de décider le date de début des cours.

Le SPOC vient de l’anglais Small Private Online Courses. Les SPOC sont une déclinaison des MOOCs. Il s’agit des documents de cours (textes classiques, images, vidéos) mis à disposition des étudiants en ligne, de manière à ce qu’ils soient les seuls à y avoir accès.

Le Fab Lab, qui est la contraction de l’anglais “fabrication laboratory”, est un lieu ouvert au public où sont mis à disposition des outils pour la conception et la réalisation d’objets. L’objectif est de permettre à toute personne désirent développer son concept, de le faire de la phase de mise au point (réalisation de prototype) à la phase de déploiement.

Le serious game reprend les codes des jeux vidéos sans la dimension du divertissement. Il s’agit d’un jeu dont les finalités sont la compréhension, l’information, l’apprentissage, l’éducation et l’amélioration des compétences en contextualisant les enseignements théoriques avec des cas concrets.

Le design thinking, fondé sur une approche pluridisciplinaire, consiste à apporter une réponse techniquement réalisable et qui réponde aux attentes des utilisateurs.

La pédagogie inversée ou classe inversée consiste à faire travailler les élèves et étudiants en amont du cours avec du contenu conseillé par l'enseignant et d'en débattre en classe afin notamment d'échanger, d'approfondir des notions ou répondre à certaines interrogations.

Le design learning ou design pédagogique est un concept qui, adapté à l'enseignement supérieur, permet aux étudiants de dernière année de définir eux-même leur parcours, grâce à des échanges avec des enseignants et des professionnels et ainsi de proposer la création des cours qui n'existent pas dans l'école.

Les learning labs sont des salles de cours 3.0 qui mettent à disposition du matériel modulable et high-tech afin de permettre aux étudiants de se rapprocher pour mener un travail en petit groupe et d'organiser en cercle une discussion collective. L'objectif est de développer l'expérimentation et l'innovation pédagogique.

Les buzz groupes sont une technique pédagogique qui permet de faire travailler les étudiants par équipe sur une question précise et de charger un rapporteur de présenter la synthèse à l'ensemble de la classe. À partir de leur restitution peut s'élaborer une discussion collective

▶ DES PARCOURS RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'ENTREPRISE

➔ LES STAGES

La proximité avec l'entreprise étant un pilier du modèle des Grandes écoles, le stage est devenu une étape incontournable dans le parcours d'un étudiant. Le stage est une période de formation au cours de laquelle il se professionnalise, met en pratique les connaissances acquises, et confronte son savoir-faire avec les exigences du monde professionnel. Les conditions de mise en œuvre des stages se déroulent dans un cadre pédagogique maîtrisé et

transparent. Le stage est défini par la loi du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires comme « une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant ou l'élève acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification ».

100 %

des étudiants du Programme Grande école réalisent au moins un stage au cours de leur cursus

Cette immersion de l'étudiant dans le monde de l'entreprise est un déterminant important de l'insertion professionnelle. **Selon la dernière enquête insertion publiée par la CGE (juin 2015), près d'un diplômé sur trois a obtenu un emploi à la suite d'un stage de fin d'études**, et la réalisation d'un stage réduit considérablement la durée de la recherche d'emploi.

➔ LES ANNÉES DE CÉSURE

Les Grandes écoles font partie des établissements précurseurs qui ont permis aux étudiants de consacrer un an au milieu de leur cursus à des stages, une expérience à l'international ou encore un projet personnel. Généralisée dans les écoles de management, l'année de césure est de plus en plus courante dans les écoles d'ingénieur également, et plébiscitée par de nombreux jeunes entre 18 et 25 ans.

Elle permet aux étudiants de se constituer une véritable expérience personnelle ou professionnelle, en France ou à l'international, qui apporte une valeur supplémentaire à leur diplôme. (voir page 17)

Loin des idées reçues qui perdurent en France au sujet de l'apprentissage, les Grandes écoles ont largement déployé les cursus par apprentissage, qui constituent une voie pédagogique de formation initiale à part entière, d'égale dignité avec la voie en temps plein.

En effet, les apprentis représentent désormais 15 % des diplômés de Grandes écoles. Les résultats en matière de réussite aux examens, d'insertion professionnelle ou d'épanouissement reflètent le succès de ce type de cursus.

L'enjeu est de poursuivre le développement de ces filières (malgré les contraintes financières liées à la réforme de la taxe d'apprentissage, cf p. 16) qui favorisent également la mixité sociale dans

l'enseignement supérieur. Alors que le nombre de contrats d'apprentissage a baissé au cours de ces dernières années (baisse de 8 % de l'effectif constatée au niveau national en 2013), le gouvernement maintient l'objectif d'atteindre 500 000 apprentis en 2017. Pour permettre le développement de l'apprentissage, les filières de l'enseignement supérieur doivent être soutenues.

+ DE 81 %

des diplômés de l'enseignement supérieur trouvent immédiatement un emploi après la fin de leur apprentissage



1/4

des apprentis sont aujourd'hui dans l'enseignement supérieur

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS COURTES

La StraNES* a fixé l'objectif d'amener 60 % d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur, la moitié de ces étudiants devant parvenir au niveau de la licence et 25 % au niveau du master. Dans ce contexte démographique, les établissements d'enseignement supérieur se doivent de préparer l'arrivée de 335 300 nouveaux étudiants d'ici à 2024, en les orientant, les préparant et les accompagnant de la manière la plus efficace possible sur le marché du travail.

Connaissant les besoins cruciaux des entreprises françaises et internationales en cadres intermédiaires, les Grandes écoles ont développé depuis plusieurs années des formations professionnalisantes courtes, qui prennent la forme de « bachelors ». Existant dans la plupart des écoles de management, ils sont également de plus en plus présents dans les écoles d'ingénieur.

La CGE est favorable au développement de ces filières courtes dans la mesure où les Grandes écoles disposent de l'agilité et de la capacité d'adaptation nécessaires pour mettre en place, en lien avec les universités et les ComUE**, les cursus qui répondront aux besoins des étudiants et des acteurs socio-économiques, tout en les inscrivant dans une perspective y associant les formations diplômantes tout au long de la vie.

*Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur

**Communautés d'Universités et Établissements

Forts de cette formation innovante et tournée vers les entreprises, les diplômés de Grandes écoles se distinguent de leurs homologues étrangers par leur approche systémique des problématiques auxquelles ils sont confrontés dès leur entrée sur le marché du travail. Les solutions qu'ils proposent seraient ainsi plus globales.

La diversité des Grandes écoles, de leurs filières et donc des profils de leurs diplômés constitue un service économique rendu par l'ensemble des filières à la société. Les diplômés évoluent en effet dans des champs de compétences divers et variés à haute valeur ajoutée.

ENQUÊTE INSERTION : QUE DEVIENNENT LES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES ?

LES 10 GRANDES TENDANCES* DE L'INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

1

Un taux net d'emploi toujours de très haut niveau

moins de 6 mois après la sortie d'école :



entre 12 et 15 mois après la sortie d'école :



2

Des salaires en légère hausse en France...



3

... et sur l'ensemble des pays



4

Près de 3 diplômés sur 4 sont en CDI



6

ENV. 30 % des diplômés s'insèrent suite à un stage



5

85,3 % des diplômés obtiennent un statut cadre

7

17,6 % des diplômés des Grandes écoles débutent à l'international

8

L'inégalité salariale femmes-hommes se réduit en 2015



EN 2015,

les écarts de salaire entre femmes et hommes ont diminué de



9,14 %

9

TOP 3 des secteurs d'activité des ingénieurs



Informatique



Transports



BTP

10

TOP 3 des secteurs d'activité des managers



Banque Assurance



Commerce Distribution

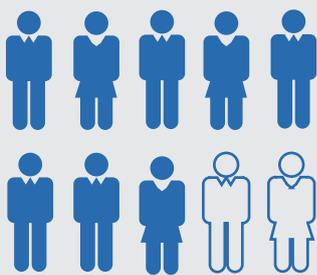


Informatique

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

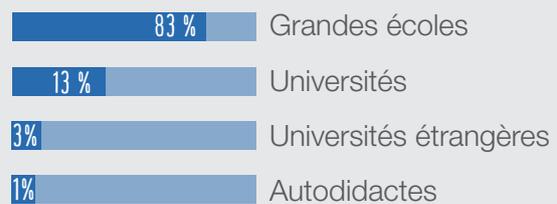
Conscientes du lien entre création d'entreprises et développement de l'emploi et des richesses dans des secteurs porteurs, les Grandes écoles favorisent le développement du potentiel d'innovation de leurs étudiants. Cours consacrés à l'entrepreneuriat, spécialités, cursus de formation dédiés, incubateurs, fab labs, partenariats avec les business angels... la création d'entreprise est plus que jamais au coeur des programmes destinés à stimuler la créativité et l'esprit d'initiative des étudiants.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA CGE SUR LES START-UP FRANÇAISES PRÉSENTES AU CONSUMER ELECTRONIC SHOW (CES) DE LAS VEGAS EN JANVIER 2016



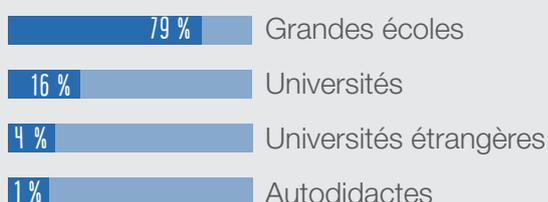
+ DE 8

fondateurs sur 10 issus de Grandes écoles



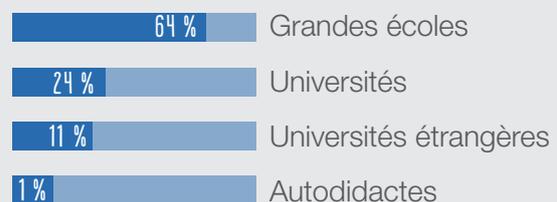
79 %

des fondateurs ont suivi une formation principale dans une Grande école



PRÈS DE 2/3

ont suivi une formation complémentaire dans une Grande école



46 %

des 18-24 ans

et

45 %

des 25-34 ans

souhaitent créer ou reprendre une entreprise
(source étude APCE 2015)



ZOOM SUR LE LIEN ENTRE ENTREPRISE ET ÉCOLE À TRAVERS LE FINANCEMENT

À l'instar des pays anglo-saxons, le fundraising émerge en France depuis plusieurs années, favorisé par la quête de financements nouveaux pour les établissements.

Selon une étude de la CGE, en 2013, **le montant total de la collecte réalisée par 36 établissements s'élève à 53,8 millions d'euros, soit 3,2 % de leur budget.** 13 établissements parmi eux ont collecté 48,9 millions d'euros, soit 91 % de l'ensemble de la collecte de 2013.

Cette méthode de financement vient renforcer les liens entre les entreprises et les Grandes écoles. Un lien qui existait traditionnellement à travers la taxe d'apprentissage.

Pour mémoire, la taxe d'apprentissage est un impôt qui correspond à 0,68 % de la masse salariale des entreprises. Une partie de cette taxe, le « quota », finance obligatoirement l'apprentissage, tandis que les entreprises peuvent affecter librement une part dite « hors quota ou barème » aux écoles professionnelles et technologiques ainsi qu'aux établissements de l'enseignement supérieur. Le principe de libre affectation constitue un levier important d'employabilité en raison des synergies créées entre le monde de l'entreprise et celui de la formation.

Alors que cette taxe représentait, jusqu'en 2013, 6% du budget des écoles, la réforme a entraîné une perte d'environ 60 millions d'euros dans le budget des établissements (selon une étude CGE réalisée en octobre 2015) soit une baisse moyenne du barème de 37 %.

Présentes sur le front de la réussite éducative du pays, les Grandes écoles de la CGE se sont ouvertes depuis plusieurs années à la dimension universitaire mondiale, en généralisant les parcours internationaux et en renforçant leur attractivité pour les étudiants étrangers. Convaincues que dans un monde globalisé, l'international est une chance et non une menace, les Grandes écoles ont fait le pari de l'ouverture.

DES STRATÉGIES INTERNATIONALES



90

campus à l'étranger



8 000

accords de partenariats signés



8 000

étudiants étrangers formés sur les campus des Grandes écoles à l'étranger



5 000

accords de doubles-diplômes

DES RÉSULTATS PROBANTS

Les étudiants étrangers représentent

23 %

des effectifs de l'ensemble des Grandes écoles

19,7 %

dans les écoles d'ingénieur

28 %

dans les écoles de management



1 ÉTUDIANT SUR 3

partant à l'étranger vient d'une Grande école

169 nationalités

différentes représentées au sein des Grandes écoles

Plus de

10 %

des diplômés de Grandes écoles sont de nationalité étrangère



28 %

sont marocains

18 %

sont chinois



1 ÉTUDIANT ÉTRANGER SUR 5

qui vient faire un échange académique en France, intègre une Grande école

N°1

Le Maghreb est la première zone de provenance des étudiants étrangers en France



Près de

80 %

des séjours des étudiants des Grandes écoles à l'étranger dépassent

3 mois

Près de

54 000

étudiants de Grandes écoles partent à l'étranger en stage ou en séjour académique

1 L'Europe : la première destination des étudiants (43 %)



2 L'Amérique du Nord est la deuxième destination des étudiants (18 %)

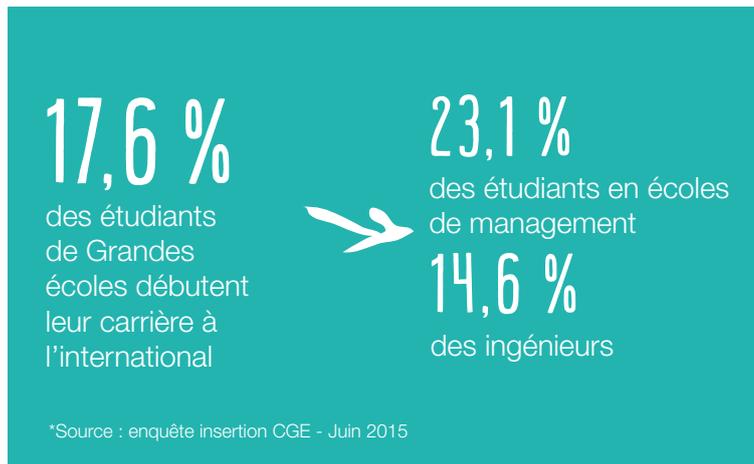


3 La Chine est la troisième destination des étudiants (10 %)



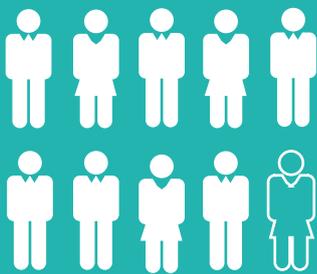
DES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES PLÉBISCITÉES PAR LES JEUNES ...

Ces expériences à l'international au cours des cursus sont bénéfiques pour l'employabilité des étudiants, en France, mais aussi à l'international. Loin des clichés sur la « fuite des cerveaux », les chiffres d'expatriation sont en réalité plutôt stables depuis plusieurs années. Plus qu'une fuite des cerveaux, on parle d'un flux des intelligences, puisque si 15 % des diplômés de nationalité française débutent à l'étranger, 67 % des étudiants étrangers venus étudier en France y trouvent leur premier emploi.



... ET LES ENTREPRISES

Selon un sondage réalisé par TNS Sofres en mars 2016 auprès des entreprises :



9/10

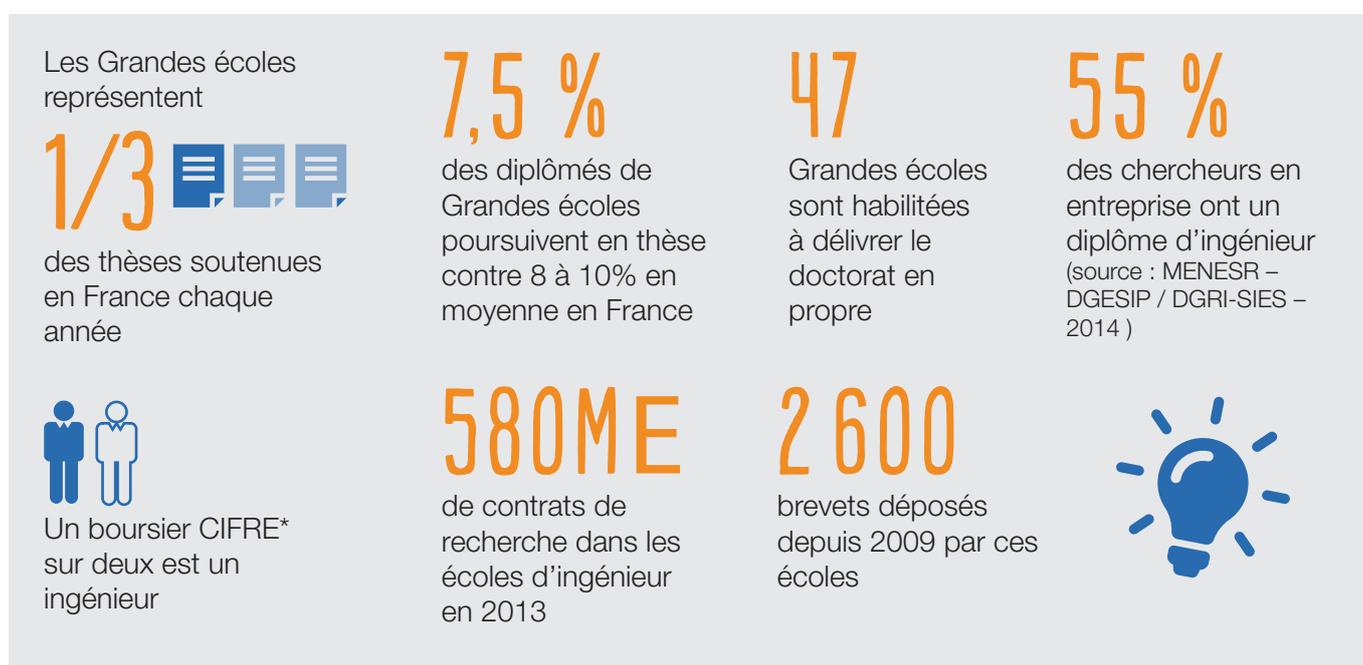
recruteurs ont une bonne opinion des Grandes écoles

77 %

citent le **bon niveau en langues étrangères** comme l'une des principales qualités des diplômés des Grandes écoles

▶ LA RECHERCHE DANS LES GRANDES ÉCOLES : L'EXCELLENCE DE L'AMONT À L'APPLIQUÉ

Parmi les idées reçues erronées qui perdurent dans les esprits, l'absence de recherche dans les Grandes écoles semble tenace.



La recherche dans les Grandes écoles est pourtant une réalité et un levier d'innovation majeur pour les entreprises. Dans les écoles de management comme dans les écoles d'ingénieur, on constate une forte augmentation des publications dans les revues scientifiques de rang A, la croissance continue des budgets consacrés à la recherche, une hausse du nombre d'enseignants-chercheurs...

Mais il faut aussi prendre en compte la spécificité de la recherche dans les Grandes écoles : une part significative est motivée par des applications industrielles, c'est-à-dire **réalisée avec et pour les entreprises**.

▶ LA RECHERCHE DANS LES GRANDES ÉCOLES : AVEC ET POUR LES ENTREPRISES

Dans les Grandes écoles, la recherche repose sur une culture du partenariat avec les acteurs socio-économiques et permet un dialogue nourri entre industriels et scientifiques, des transferts de technologie, la création d'innovations... Elle demeure toutefois parfaitement compatible avec une excellence académique de rang international et constitue un levier majeur pour le rapprochement entre l'enseignement supérieur et la recherche. Attirées tant par la qualité de la recherche amont qu'appliquée, les entreprises s'investissent massivement aux côtés des Grandes écoles.

PARTIE 2

LA CGE AU COEUR DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



Créée en 1973, la CGE est une association loi 1901, dont l'objet principal est "la promotion, sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, du développement et du rayonnement de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche, publics ou privés, par une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile".

Regroupant 66 % des écoles d'ingénieur habilitées par la CTI*, 83 % des écoles de management conférant le grade de master et 22 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français.

EN CHIFFRES...

222 

écoles membres

44 

organisations,
associations
de diplômés,
d'enseignants,
de provideurs de
lycées...

20 

entreprises membres
et partenaires

LES 3 MISSIONS CLÉS DE LA CGE



Un think-tank qui souhaite faire
avancer l'enseignement supérieur



Un rôle de lobby au service
de ses membres



Un label qualité pour
l'enseignement supérieur

Plus qu'une association, la Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think-tank) qui valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'intéresse plus largement aux choix concernant l'enseignement supérieur (contribution Assises ESR, StraNES, circulaire année de césure, stages, formation professionnelle...)

Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche dont voici quelques exemples :

▶ POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EFFICIENT

L'enseignement supérieur français est un secteur stratégique et essentiel pour l'avenir du pays, la société française, la démocratie et son économie. Il convient donc de le préserver et de l'aider à s'adapter aux évolutions du monde.

La CGE a participé activement aux réflexions visant l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'enseignement supérieur, et s'est prononcée à plusieurs reprises pour une ambition forte sur les dix prochaines années à travers trois leviers importants :

→ L'OUVERTURE

L'enseignement supérieur est un outil républicain permettant l'ascension sociale, l'apprentissage du vivre ensemble et des valeurs essentielles de la société française et de la démocratie. C'est également le pilier de la nation, pour sa compétitivité future, à travers la formation d'une partie de la population et la recherche. Or, la proportion d'enfants d'ouvriers diplômés d'un Bac+5 est sensiblement la même à l'université que dans les écoles et demeure très faible, signe d'une sélection sociale qui s'opère dès l'enseignement secondaire, voire primaire. L'objectif de la politique publique doit être de permettre que tous les élèves, dès leur plus jeune âge, puissent avoir une perspective d'atteindre le meilleur niveau d'études correspondant à leur potentiel et que ce ne soit pas lié à un environnement social donné.

→ LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sur cette question spécifique du financement, la CGE, partant du constat que les moyens alloués à l'enseignement supérieur sont fragiles pour l'ensemble des établissements, souhaite que la question du (re) financement de l'enseignement supérieur soit posée sans écarter d'options. Dans un contexte où la réforme de la taxe d'apprentissage, mais aussi les prélèvements sur fonds de roulement, ainsi que la réforme des CCI ont considérablement amoindri les ressources des établissements, d'autres pistes doivent être explorées. Si l'augmentation des droits de scolarité des étudiants est une évolution culturelle majeure, la CGE pense qu'elle est vouée à se généraliser dans l'enseignement supérieur afin de doter les établissements de réels moyens pour développer des stratégies éducatives ambitieuses. La CGE souhaite notamment qu'une réflexion soit menée autour d'une contribution intelligente des diplômés au financement de leurs études ainsi que l'implication financière des entreprises.

L'EFFICIENCE DES FORMATIONS

Depuis plusieurs décennies, malgré d'innombrables réformes, le système éducatif français semble en difficulté pour répondre aux besoins de sa jeunesse et des acteurs socio-économiques qui en attendent une réelle dynamique. Malgré des sommes très importantes dédiées à son fonctionnement depuis le primaire jusqu'au supérieur, certaines réalités de ce système sont inquiétantes : dégradation dans les classements PISA, nombre de « décrocheurs » dans chaque classe d'âge, près de 25 % de jeunes de moins de 25 ans au chômage, taux d'échec important en licence et mauvaise orientation de nombre d'étudiants, faible mixité sociale dans les niveaux supérieurs des universités comme des écoles. La France ambitionne pourtant d'atteindre 60 % d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur.

Il convient donc de se reposer quelques questions fondamentales et d'y apporter des réponses pragmatiques qui prennent en compte l'ensemble de la chaîne éducative en France. On ne peut en effet pas imaginer un enseignement supérieur qui réponde aux attentes des étudiants, des familles, des acteurs socio-économiques sans se pencher d'abord sur le fonctionnement de l'ensemble du système et repenser l'orientation et la sélection des étudiants dans l'enseignement supérieur en général.

LE SOUTIEN AUX DISPOSITIFS DE STAGES : UN PILIER DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Au cœur du cursus des Grandes écoles, les stages constituent une immersion indispensable pour les étudiants au sein des entreprises. La **réforme des stages a fragilisé** ce modèle notamment en édictant une réglementation rendant la recherche et la réalisation des stages plus difficiles.

La Conférence des grandes écoles **a été force de proposition et s'est opposée à ces principes** qui sont autant d'obstacles au développement de projets étudiants et au potentiel de création de

richesse, de capacité d'innovation et d'emplois des entreprises, en particulier pour les start-up et les PME innovantes. La CGE s'est aussi alarmée des quotas fixés à 16 stagiaires par référent pédagogique, de l'imposition de 5 signataires pour l'ensemble des conventions et de la restriction du nombre de stagiaires en entreprises. Autant de barrières administratives qui handicapent les Établissements dans le développement des stages.

LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SUR LES TERRITOIRES

Au cours des deux dernières décennies, les **collaborations entre Universités** et Écoles se sont systématisées en matière de recherche, de formation, de mutualisation des grands équipements (PIA)... Ces démarches collaboratives naturelles et par projet ont permis **l'élaboration de relations équilibrées**, reconnaissant la légitimité de chacun et la diversité des acteurs.

La création des Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE) en 2013 doivent nécessairement **s'appuyer sur les différences et les valoriser et non pas uniformiser**

l'écosystème d'enseignement supérieur. Or, trop de situations ont été observées où les Écoles ne sont pas prises en compte par les regroupements, à la hauteur de ce qu'elles représentent.

La CGE **souhaite que les regroupements se développent sur la base de projets partagés; contribuant à l'excellence et à l'attractivité globale.** Les écoles doivent toujours conserver la souplesse et la latitude pour opérer des diplômés d'établissements de qualité tout en renforçant le soutien de l'État aux établissements privés sous contrat.

L'ADMISSION À LA CGE COMME GAGE D'EXCELLENCE

ZOOM : QUI PEUT ADHÉRER À LA CGE ET COMMENT ?

Pour adhérer à la CGE, chaque école est auditée par ses pairs membres de la Conférence, afin de garantir un niveau de qualité de formation élevé, notamment sur les critères de :

- Sélectivité à l'entrée
- Ouverture internationale
- Qualité du corps professoral
- Innovations pédagogiques
- Lien fort avec les entreprises
- Formation à l'entrepreneuriat
- Politique de recherche
- Ouverture sociale
- Encadrement des étudiants
- Suivi des diplômés (placement, rémunération...)
et de leur insertion professionnelle initiale
- Importance de la vie associative

Toutes les écoles d'ingénieur membres de la Conférence sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur, et l'ensemble des écoles de management préparant à un diplôme bénéficient d'une habilitation nationale conférant le grade de master.

De fait, la représentativité de la CGE n'est plus à démontrer puisqu'elle regroupe 75 % des établissements pouvant légitimement revendiquer l'appellation de Grande école, sur la base de critères définis par les statuts de la Conférence.

En dépit de cette forte représentativité, le Code de l'Éducation ne reconnaît toujours pas la CGE comme un interlocuteur institutionnel du MENESR. De ce fait, la CGE ne reçoit pas de subvention de la part du ministère. Son modèle économique repose donc sur ses ressources propres.

L'ACCRÉDITATION DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES : UNE EXCLUSIVITÉ DE LA CGE

Soucieuse de permettre à ses membres de développer des formations à fort taux d'employabilité, au plus près des besoins des entreprises, la Conférence des grandes écoles **se veut également un label qualité pour ses écoles** dans sa capacité à accréditer des programmes de formation construits en coopération avec des acteurs économiques :

- € **MS®** : Mastères Spécialisés®
- € **MSc** : Master of Science
- € **BADGE** : Modules de formations continue

Seules les écoles membres de la CGE sont autorisées à proposer ces programmes, à condition d'avoir obtenu leur **accréditation par la commission dédiée**. Pour être accréditées, ces formations sont étudiées par une commission de la CGE selon différents critères : la qualité du programme de formation, sa mise en œuvre et son adéquation aux attentes du marché. Les écoles sélectionnent ensuite leurs candidats sur dossier et sur une proposition de projet professionnel claire et ambitieuse.

► POURQUOI DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES AUX GRANDES ÉCOLES ?

Les programmes MS®, MSc et BADGE sont des **formations de spécialisation qui permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans un secteur particulier ou de développer une seconde compétence**. Le MS® est accessible après un master, le MSc est destiné à des étudiants titulaires d'un bachelor et le BADGE s'adresse à des salariés souhaitant renforcer ou faire reconnaître de nouvelles compétences par le biais de la formation continue.

Depuis leur création en 1987 et 2002, le succès du MS® et du MSc n'a jamais été démenti et on compte aujourd'hui plus de 100 000 étudiants diplômés d'un de ces cursus.

LE MS®	LE MSC
7 000 diplômés par an	2 000 diplômés par an
100 000 diplômés depuis sa création	12 000 diplômés depuis sa création
450 programmes	103 programmes
125 écoles accréditées	34 écoles accréditées

► L'INTÉRÊT DE CES PROGRAMMES POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Des cursus flexibles, adaptés aux besoins des entreprises

Ces formations sont développées pour **répondre aux besoins immédiats des entreprises qui collaborent à leur mise en place**. Par ailleurs, elles peuvent être supprimées ou ajustées si le besoin auquel elles répondent n'est plus d'actualité. L'offre de formation de la CGE reste constante puisqu'il y a chaque année autant de spécialisations créées que de spécialisations supprimées, preuve que l'employabilité des diplômés est au cœur de la philosophie de ces cursus.

Des MS® et MSc à vocation internationale

Certains programmes sont directement ouverts à l'étranger et s'adressent à un **public international**. Si les MSc sont exclusivement dispensés en anglais, les deux diplômes peuvent être proposés en partenariat avec des établissements étrangers et/ou

sur les campus internationaux des grandes écoles. Outre l'acquisition de nouvelles compétences, ces diplômes attestent d'une capacité à travailler en milieu international où la connaissance d'enjeux globaux peut faire la différence lors d'un recrutement.

MS®, MSc : La CGE attentive au respect de ses marques

Le Mastère spécialisé® et le MSc labellisé CGE étant des marques déposées par la CGE, **seules ses écoles membres peuvent obtenir ces accréditations**. La CGE est vigilante quant au respect de cette propriété et à la qualité associée. Elle a développé « MSalumni », un répertoire en ligne des diplômés des cursus MS®, accessible à tous sur le site de la CGE. La CGE a en outre conclu un accord avec CVTrust visant à **l'émission électronique des diplômes des formations labellisées**.

UNE GOUVERNANCE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE L'ESR

Comme toute association, la CGE dispose d'un Conseil d'administration élu et d'une Assemblée Générale réunissant tous les membres plusieurs fois par an.

→ LE BUREAU

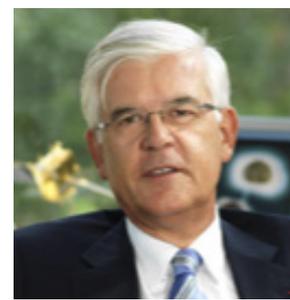
Composé de 6 membres permanents, le Bureau de la CGE a pour mission de mettre en place les orientations stratégiques définies lors des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration. Font également partie du bureau les Présidents des commissions permanentes.



Présidente
ANNE-LUCIE WACK
Directrice générale de Montpellier SupAgro



Vice-président Entreprises
YVES PORTELLI
Directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation de la CCI Paris Ile-de-France



Vice-président Écoles
HERVÉ BIAUSSER
Directeur général de CentraleSupélec



Vice-président Écoles
LOÏCK ROCHE
Directeur général de Grenoble École de Management



Secrétaire
M'HAMED DRISSI
Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA de Rennes)



Trésorière
FLORENCE DARMON
Directeur général de l'École spéciale des travaux publics (ESTP)

→ DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES



ACCRÉDITATION CHRISTOPHE DIGNE

Directeur de Télécom Sud Paris



AMONT HERVÉ BIAUSSER

Directeur général de CentraleSupélec



AVAL PETER TODD

Directeur général du groupe HEC



CHAPITRE DES ÉCOLES DE MANAGEMENT LOÏCK ROCHE

Directeur général De Grenoble École de Management (GEM)



COMMUNICATION SOPHIE COMMEREUC

Administratrice provisoire de SIGMA Clermont



DÉVELOPPEMENT DURABLE & RSE DENIS GUIBARD

Directeur de Télécom École de management



DIVERSITÉ NATHALIE GORMEZANO

Directrice générale de l'Institut de management et de communication interculturels (ISIT)



FORMATION FRANK BOURNOIS

Directeur de l'ESCP Europe



RECHERCHE ET TRANSFERTS M'HAMMED DRISSI

Directeur de l'INSA Rennes



RELATIONS INTERNATIONALES YVES POILANE

Directeur de Télécom Paristech



VIE ÉTUDIANTE FRANÇOIS BOUCHET

Directeur général de l'École Polytechnique

▶ LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Consciente de la nécessité de **renforcer son activité de think-tank et d'approfondir la relation de proximité avec les entreprises**, au-delà des membres déjà présents dans le collège dédié, la CGE a décidé de créer un Comité d'Orientation Stratégique (COS) chargé d'impulser les réflexions dans les domaines d'intérêt commun.

Les thèmes de réflexion identifiés recouvrent la formation sous les aspects compétences, recherche, innovation, l'insertion professionnelle avec une vision à moyen terme des métiers et la question du financement de l'enseignement supérieur. L'ambition est de faire de ce COS **une instance de référence, force de proposition pour les acteurs publics et privés de l'enseignement supérieur.**

LES MEMBRES DU COS		
ENTREPRISES	ORGANISMES	ÉCOLES
<p>Axa SANDRINE DUCHENE Directrice des affaires publiques</p>	<p>ANDRH BÉNÉDICTE RAVACHE Secrétaire générale</p>	<p>CentraleSupélec HERVÉ BIAUSSER Directeur général</p>
<p>Bouygues PHILIPPE MARIEN Directeur financier du groupe</p>	<p>IESF FRANÇOIS LUREAU Président</p>	<p>Montpellier SupAgro ANNE-LUCIE WACK Directrice générale</p>
<p>EDF LUIS MOLINA Directeur de l'Emploi et du Développement des Salariés</p>	<p>Medef CHRISTIAN NIBOUREL Président d'Accenture France</p>	<p>SKEMA ALICE GUILHON Directrice générale</p>
<p>ENGIE RENÉ ROZOT Directeur des Cadres Dirigeants</p>	<p>Synergie campus entreprises BRIGITTE DURAND Présidente</p>	
<p>LVMH PASVAL JOUVIN Director, Group Executive Development</p>	<p>Institut Mines Télécom PHILIPPE JAMET</p>	

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris

www.cge.asso.fr

Lettre d'information :

www.cge-news.com

CONTACTS PRESSE

TBWA\CORPORATE

Lucille SIMON - Directrice de clientèle

04 37 47 36 28

lucille.simon@tbwa-corporate.com

CGE

André BISMUTH - Chargé de communication

01 46 34 77 58

andre.bismuth@cge.asso.fr